Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-213501422-20251216-D20251216_43-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Commune de LANDEAN

Nombre de membres	
En exercice	Présents à 20h00
15	14

Date de la convocation
11 décembre 2025
Nombre de pouvoirs
0
Numéro de la délibération
2025-43

DELIBERATION DE LA COMMUNE DE LANDEAN

Séance du mardi 16 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 16 décembre 2025, à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LANDEAN, légalement convoqués, se sont réunis, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Franck ESNAULT, Maire.

Etaient présents à 20h00 : M. Franck ESNAULT, M. Patrice MARIE, Mme Géraldine ROSSIGNOL, M. Dominique BOSSERAY, Mme Hélène GOSSELIN, Mme Marie-Thérèse LOUVIOT, Mme Monique BRUNET, M. Stéphane JEULAND, M. Aurélien GRANGÉ, M. Adrien SIMON, Mme Nathalie RABALLAND, Mme Chrystèle LECOINTRE, M. Georges COURTOUX, Mme véronique LACONCHE.

Etait absent excusé à 20h00 ayant donné procuration :

Etait absent excusé à 20h00 : M. Stéphane PAUTONNIER,

Mme Géraldine ROSSIGNOL a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2025-43 Projet de réhabilitation de la salle polyvalente de Landéan : SOLLICITATION Fonds Vert - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Monsieur le Maire expose les modalités de demande de subvention au titre du Fonds Vert – Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux.

Le projet de réhabilitation de la salle polyvalente de Landéan entre dans le cadre des dépenses subventionnables.

Il est proposé de solliciter une subvention au titre du Fonds Vert – Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux.

Travaux subventionnables – plan de financement

Dépenses prévisionnelles : 977 980,24 € HT

Fonds Vert sollicité : 200 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix :

- **DECIDE** de valider le plan de financement prévisionnel pour le projet de réhabilitation de la salle polyvalente de Landéan pour un montant prévisionnel de **977 980,24 € HT** ;
- **SOLLICITE** une subvention au titre du Fonds Vert – Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux d'un montant de **200 000,00 €** ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Géraldine ROSSIGNOL
Secrétaire de Séance

Fait et délibéré à Landéan, le 16 décembre 2025
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Franck ESNAULT

MAIRIE DE LANDEAN 35133